

Procès-verbal de la réunion du Comité national mixte sur la santé et la sécurité (CNMSS)

17 juin 2021

Présents :

SCP	STTP
Corey Pelow	Marc Roussel
Dilhari Fernando	Sylvain Sicotte (absent)
Virginie Tremblay	Alvaro De La Cruz

Invités			
Paul Rivet	Saurabh Sarda	Erin Moore	Leah Lewis
Elizabeth Booth	Yuan (Teresa) Yu	Stephanie Laberge	
Harold Camilleri	Glenn Macgillivray	Kim Gould	
Abraham Sir Valdes	Libasse Sarr	David Gylywoychuk	

Conseiller	Sohail Mirza
-------------------	--------------

Ordre du jour

N°	Sujets	Heure	Responsable de la présentation
1	Mot d'ouverture	9 h	Coprésidents
2	Examen du procès-verbal	9 h 10	Coprésidents
3	COVID-19	9 h 20	Virginie Tremblay
4	Tableau de bord de la santé et sécurité	9 h 30	Virginie Tremblay
5	Réduction des blessures à la tête – Sécurité vitale	9 h 40	Ramy Sydhom et Dan Gilbert
6	Modification du monoteneur Gaylord	10 h	Francis Debrienne
7	Lignes directrices relatives à la sélection des emplacements de BPCOM	10 h 30	Erin Moore
8	Mandat du CLMSS	10 h 45	Tous
9	Mise à jour sur le parc de véhicules	11 h	Paul Rivet
10	Formation d'instructeur pour l'EMM	11 h 15	Jeannette Leveque
11	Services financiers	11 h 30	Corey G Pelow

Procès-verbal de la réunion du Comité national mixte sur la santé et la sécurité (CNMSS)

17 juin 2021

Suivi des mesures

Points permanents

1. Mot d'ouverture

Nettoyage des boîtes aux lettres rurales (BLR) :

Le STTP suggère d'envoyer un dépliant aux clients sur la façon de positionner et de nettoyer une boîte aux lettres rurale. Un dépliant devrait être fourni à tous les FFRS à titre de document à placer dans la boîte aux lettres des clients qui ont besoin d'un rappel.

Outil de préhension :

Le STTP demande une mise à jour sur l'outil afin de dégager les blocages sur le convoyeur. La SCP n'est pas d'accord avec l'utilisation d'outils de préhension sur des convoyeurs. Chaque outil de préhension doit d'abord être examiné par le CNMSS, et une évaluation des risques locale doit seulement être utilisée en cas de blocage du convoyeur lorsque l'équipement est arrêté. L'outil de travail indique clairement comment dégager les blocages. Le STTP est d'accord avec le groupe Santé et sécurité et le groupe Maintenance que l'outil peut être utilisé en toute sécurité après la formation appropriée. L'utilisation de l'outil au-dessus du convoyeur en marche n'est pas sécuritaire et n'est pas acceptable; le procédé exige d'arrêter la courroie. Afin d'organiser l'évaluation de l'outil à l'échelle locale, nous avons d'abord besoin d'une évaluation des risques à l'échelle nationale. La SCP organisera une réunion distincte avec le CNMSS pour discuter de l'évaluation des risques à l'échelle nationale et passer en revue l'outil avec l'outil de travail.

Mesures à prendre :

- La SCP organisera une réunion avec le STTP pour analyser les outils actuels.
- La SCP enverra l'outil de travail avant la réunion.

Présence et manutention d'amiante :

La SCP fait un renvoi à l'ensemble de la liste. Si le gestionnaire de zone locale (GZL) ne peut pas répondre sur-le-champ, la SCP fournira des renseignements à l'équipe afin qu'elle puisse outiller les GZL. Le STTP propose d'inclure une communication de sensibilisation à l'amiante pendant le processus de notification de projet avec le CLMSS ou le représentant de Santé et sécurité.

Mesure à prendre :

Procès-verbal de la réunion du Comité national mixte sur la santé et la sécurité (CNMSS)

17 juin 2021

- La SCP a répondu au courriel du STTP.

2 Examen du procès-verbal et de l'ordre du jour

Le STTP suggère d'organiser une réunion d'examen du procès-verbal après la première ébauche afin de réduire le délai pour la rédaction de la version définitive.

3 COVID-19 (2020-02-19)

Aperçu :

En raison de la pandémie de COVID-19, la SCP, en collaboration avec les comités nationaux de santé et de sécurité, a mis en place de nouveaux procédés et équipements afin de réduire au minimum la propagation du virus au travail.

Discussion :

La SCP indique que les CLMSS posent de nombreuses questions sur l'assouplissement des exigences après la baisse du nombre de cas. Les chiffres sont à la baisse. La clinique de Gateway est terminée, et une clinique mobile de vaccination est en cours au centre de distribution de York. La SCP affirme que la direction est ouverte à d'autres options proposées par les organismes locaux de santé publique.

La SCP prend acte des commentaires du STTP concernant le guide sur la COVID-19. Elle indique qu'une réunion de suivi concernant le guide sur la COVID-19 doit avoir lieu la semaine prochaine.

La SCP explique qu'elle travaille avec Emploi et Développement social Canada (EDSC), en Ontario, afin d'avoir en place un dépistage actif. EDSC, au Québec, demande à s'aligner sur les directives de santé publique pour avoir des masques médicaux seulement aux emplacements de la SCP. EDSC sera disponible la semaine prochaine; on attend la confirmation.

La SCP explique que la direction travaille sur le cadre de retour au travail. La SCP examine le nombre de vaccins par province et tente d'établir un procédé d'intervention par palier. Il doit être structuré et uniforme, englober tous les procédés et tenir compte des éclosions dans les collectivités, à l'échelle régionale et même à l'échelle locale. 145 procédés ont été modifiés en raison de la COVID-19. Par exemple, la section locale du STTP peut modifier la livraison du Courrier de quartier de trois jours à cinq jours. Le STTP affirme que les employés demandent à revenir à leur heure de début habituelle.

Le STTP affirme que nous convenons que tous les procédés ne doivent pas reprendre comme d'habitude, mais que, par exemple, la formation peut commencer en personne dans le respect des protocoles sur la COVID-19.

Procès-verbal de la réunion du Comité national mixte sur la santé et la sécurité (CNMSS)

17 juin 2021

Mesure de suivi :

1. La SCP communiquera le cadre d'assouplissement.

Autres points

4. Tableau de bord de la santé et sécurité :

Responsable de la présentation : Virginie Tremblay

La SCP montre le tableau de bord Tableau, qui est conçu pour les CLMSS aux fins d'utilisation dans le cadre du Programme de prévention des risques en milieu de travail (PPRMT). La SCP demande si le STTP souhaite avoir accès à l'emplacement; le STTP confirme que oui.

Le STTP demande si les CLMSS ont reçu une formation sur le tableau de bord. La SCP répond qu'il y a une vidéo sur la façon d'utiliser le site. L'outil est en place depuis 2017 et n'est pas un nouvel outil.

La SCP indique qu'elle fait la transition vers PowerBI. D'autres communications seront nécessaires pour sensibiliser les gens et mettre l'accent sur l'utilisation de l'outil, pas avant novembre 2021.

Le STTP propose d'avoir un outil de travail. La SCP y travaillera et en fera part au comité.

Mesure de suivi :

- La SCP fournira l'accès à Tableau.

5. Réduction des blessures à la tête – Sécurité vitale

Invités : Ramy Sydhom et Dan Gilbert

Aperçu :

La SCP met à jour le compte des blessures à la tête des deux dernières années, incluant tous les syndicats, lequel indique un risque plus élevé de blessures pour les employés du groupe Entretien comme étant la principale cause.

Discussion :

.

Le projet pilote sur les casques de sécurité a été mis à l'essai à Gateway, avec une réduction de 8 blessures à zéro. Le projet pilote est en cours depuis 2018.

Le PPRMT au sein de l'équipe Entretien, et à l'échelle locale, a décidé d'entreprendre le projet pilote dans tous les emplacements. Approche locale pour évaluer conjointement les aires désignées, les affiches, les aires où il y a peu d'espace pour la tête et certains autres endroits.

Procès-verbal de la réunion du Comité national mixte sur la santé et la sécurité (CNMSS)

17 juin 2021

Le STTP demande d'où proviennent les 21 %, si la SCP peut partager les sources et les détails, car les analyses croisées ne reflètent pas cela. Il sera difficile pour le STTP de convaincre ses membres avec des chiffres aussi bas. Le STTP doit valider les chiffres et les statistiques pour justifier que tous les employés chargés de l'entretien doivent porter un casque de sécurité dans les secteurs à risque déterminés conjointement. La SCP précise que les types de blessures ont tous requis des soins médicaux.

Le STTP affirme qu'il n'est pas contre les mesures préventives, mais qu'il a besoin d'une justification. Le STTP demande quel sera le procédé d'adaptation pour des motifs religieux si les casques de sécurité deviennent obligatoires. La SCP répond que les employés bénéficieront de mesures d'adaptation pour d'autres tâches. Le STTP mentionne que cela pourrait avoir une incidence sur les tâches et les possibilités d'heures supplémentaires. La SCP ramènera cet élément au point de contrôle T3, en planifiant d'avoir une foire aux questions avant le lancement.

Le STTP mentionne que si un nouvel équipement de protection individuel (EPI) est mis en place, il devrait d'abord être présenté au CNMSS. La SCP affirme qu'aucun nouvel EPI n'a été mis en place. Des casques de sécurité et des casques protecteurs sont déjà utilisés à d'autres endroits. Le STTP affirme que ce projet n'a jamais été présenté au CNMSS du STTP. La SCP affirme qu'il est normal de présenter un projet pilote ou une initiative locale au CNMSS une fois sa réussite constatée. Le STTP demande que toutes les évaluations des risques soient effectuées conjointement pour la mise en œuvre de l'exigence relative aux casques de sécurité.

Le STTP discutera avec son spécialiste une fois que les détails auront été communiqués afin de déterminer si cela est nécessaire. Les équipes locales doivent déterminer les secteurs où porter un casque de sécurité au moyen d'une évaluation conjointe des risques entre la direction et les membres du STTP qui effectuent le travail en collaboration avec leur CLMSS. La SCP évaluera ces secteurs pour voir si d'autres modifications pourraient être apportées au-delà de l'ajout d'une exigence relative à l'EPI. Non seulement aux endroits où se produisent les blessures, mais aussi où se trouvent les dangers, comme dans les zones à faible dégagement.

Chaque employé d'entretien recevra un casque de sécurité s'il n'en a pas déjà un.

La SCP affirme que le calendrier est exact et que nous y reviendrons au troisième trimestre. La communication sera transmise au CNMSS avant.

Mesures de suivi :

1. La SCP fournira des détails sur les blessures à la tête au sein du groupe Entretien.
2. La SCP fournira le procédé lié aux mesures d'adaptation.

Procès-verbal de la réunion du Comité national mixte sur la santé et la sécurité (CNMSS)

17 juin 2021

3. La SCP fournira une communication aux employés.
4. Les équipes effectueront une évaluation des risques pour connaître les secteurs nécessitant le port d'un casque de sécurité.

6. Modification du monoteneur Gaylord

Invités : Francis Debrienne

Aperçu :

La SCP envisage des améliorations en matière de sécurité pour la conception du monoteneur Gaylord.

Discussion :

La SCP explique les raisons et les avantages. Aucun couteau nécessaire, des rabats qui s'ouvrent sur les côtés pour faciliter l'accès et permettre le remplissage ou la récupération. La construction est également plus robuste. Le produit est en carton, la classe n'est toujours pas confirmée, car nous en sommes à l'étape de la conception.

Un sondage est en préparation pour comparer la conception antérieure à la nouvelle conception, les avantages ou les améliorations nécessaires.

Un test aura lieu dans un environnement réel, mais contrôlé : une formation sur la façon d'assembler et de démonter le monoteneur Gaylord, l'ouverture et la fermeture de la boîte, le retrait de matériel de la boîte, etc. Le test prévu à l'établissement de traitement du courrier d'Ottawa (ETCO), et la phase 2 portera sur la façon dont le monoteneur Gaylord interagit dans le réseau. Si les employés ont des préoccupations, alors pas d'autres mouvements.

Le STTP aimerait assister aux tests à l'ETCO.

Le STTP s'enquiert de la hauteur des monoteneurs Gaylord. La SCP explique qu'il s'agit de la même hauteur que les monoteneurs Gaylord actuels, de grandeur et dimensions normales. Les deux modèles seront mis à l'essai. Le projet pilote actuellement à l'essai concerne le plus grand, environ 48 pouces.

Le STTP demande comment les volontaires seront sélectionnés. La SCP répond que les employés PO4 et PO5 seront sélectionnés au hasard et à partir des mises en candidature du CLMSS. La SCP confirme que le test utilisera de l'EMM pour soulever et déplacer le monoteneur Gaylord.

Le STTP demande si des directives sur la façon de remplir le monoteneur Gaylord seront fournies. La SCP fournira un outil de travail au préalable. Le STTP enverra les noms des participants à la SCP.

Procès-verbal de la réunion du Comité national mixte sur la santé et la sécurité (CNMSS)

17 juin 2021

Mesures de suivi :

1. Le STTP fournira les noms des participants pour la mise à l'essai à l'ETCO en août.
2. La SCP fournira un outil de travail

7. Lignes directrices et sélection des emplacements des BPCOM

Invités : Libasse Sarr

Aperçu :

Les lignes directrices pour la sélection des emplacements et les normes relatives aux marges de recullement des BPCOM existent depuis des années et sont utilisées par les agents des Services de livraison (ASL) pour sélectionner les emplacements des BPCOM.

Discussion :

Le procédé permet de soulever des préoccupations avant et après l'installation. Le STTP demande des précisions sur le procédé avant l'installation de BPCOM. La SCP répond que le CLMSS et les partenaires d'affaires des RH ne participent pas à la sélection des emplacements. L'agent, Services de livraison (ASL) sélectionne les emplacements en suivant les directives convenues. Si les normes municipales sont plus élevées que celles de la SCP, la Société les suivra. Le STTP demande si les préoccupations des agents de livraison sont prises en considération pour l'installation d'une nouvelle BPCOM. Le STTP présente une photo de l'emplacement d'une BPCOM dans une petite rue à Montréal, à titre d'exemple de la nécessité de collaborer avant l'installation d'une BPCOM. La SCP répond que le moment et le lieu de l'installation des BPCOM sont communiqués aux chefs d'équipe locaux; il incombe au chef d'équipe de communiquer le plan de mise en œuvre à venir aux agents de livraison.

L'ASL communique avec le chef d'équipe et non avec le facteur. Le STTP indique que la Société doit inclure les CLMSS dans le nouveau procédé d'installation et faire participer les agents de livraison. Il s'agit d'un effort de collaboration qui doit être consigné dans le procédé pour les nouvelles installations et les emplacements existants.

La SCP organisera une réunion distincte avec les membres du CNMSS pour discuter de la suite des choses.

Mesure de suivi :

1. La SCP organisera une réunion avec tous les intervenants au sujet des demandes du STTP.

8. Mandat du CLMSS

Procès-verbal de la réunion du Comité national mixte sur la santé et la sécurité (CNMSS)

17 juin 2021

Discussion :

La SCP explique les modifications apportées aux mandats intégrant l'exigence relative aux pandémies et aux interruptions de travail dans les activités du CLMSS.

Le retrait des outils d'hygiène industrielle a été suggéré, et l'évaluation de l'hygiène industrielle effectuée par une tierce partie a été incluse. Le STTP suggère de conserver les instruments tels quels. Le STTP examinera les changements. Ajouter l'hygiène, mais laisser les autres.

Le STTP examinera la question et fournira des commentaires d'ici la prochaine réunion.

Mesure de suivi :

1. La SCP communiquera les échéanciers, les aides à la discussion et les critères au STTP.

9. Mise à jour sur le parc de véhicules et l'EMM

Invités : Paul Rivet

Discussion :

Mise à jour sur le parc de véhicules

Aucune mise à jour sur le projet pilote sur les véhicules électriques. Le chargeur à haute résistance doit être installé à Gateway. Le reste se déroule comme prévu. Le STTP demande si la Société recevra des véhicules cette année. La SCP répond par l'affirmative, arrivée prévue vers le mois de septembre.

Aucun calendrier de production pour les véhicules de livraison légers. Retards de la part des fournisseurs. Aucun progrès.

Règles de sécurité du Centre d'entretien des véhicules (CEV), envoyées à tous les postes de facteurs pour affichage à compter du 7 juin 2021.

Mise à jour sur l'EMM

Le LR7 est entièrement fonctionnel pendant plus d'une semaine. Le bras court est une bonne chose sauf pour les personnes de grande taille. Aucune date n'a été fixée, nécessite une nouvelle conception du bras et peut prendre du temps auprès du fabricant.

Mesure de suivi :

1. La SCP informera le STTP des modalités de la formation sur le nouveau bras de timon une fois qu'il sera mis au point.

Procès-verbal de la réunion du Comité national mixte sur la santé et la sécurité (CNMSS)

17 juin 2021

10. Formation d'instructeur pour l'EMM

Invités : Jeannette Leveque et Blair Ross (STTP)

Discussion :

Le STTP demande que la formation soit offerte de la même façon qu'en personne. La SCP précise qu'elle s'adresse aux nouveaux instructeurs d'EMM seulement, et non aux opérateurs. Le programme est de sept jours en tout, cinq jours avec Liftow, puis deux jours avec un expert de la SCP. En raison de la pandémie, Liftow procède uniquement à des cyberformations assurées par un animateur. La SCP indique que dans de nombreux secteurs, nous manquons d'instructeurs et que nous devons former 20 nouveaux instructeurs d'ici la fin de 2021. Il s'agira d'une séance uniquement virtuelle de cinq jours jusqu'à ce que le retour à la normale soit atteint. Le contenu de deux jours de la SCP comprend des techniques à utiliser dans l'aire de travail. Ce sont des opérateurs qui ont trois années d'expérience, il existe des exemptions lorsque les bénévoles ont une expérience externe. La formation pour les formateurs est pratique, mais pas le tour de l'équipement, mais il y a des conseils et des astuces. De nombreuses restrictions demeurent en place, surtout en ce qui a trait aux déplacements. La cyberformation assurée par un animateur est le seul mode de formation en ce moment. Il y a des zones chaudes nécessitant de nouveaux formateurs sur l'EMM en Ontario, dans la région du Pacifique et un peu au Québec et dans la région de l'Atlantique.

Le STTP pose des questions au sujet du programme Liftow et s'il y a une démonstration de l'équipement. La SCP répond que Liftow ne fera pas de démonstration, car cela ne fait pas partie du nouveau programme virtuel. Elle utilisera des modèles réels et des outils pédagogiques. Le STTP mentionne qu'il est important de donner des directives sur un équipement réel, car les modèles peuvent ne pas contenir les petits détails que les opérateurs doivent connaître. La SCP répond que les formateurs bénévoles sont des opérateurs d'EMM expérimentés et qu'ils ont les connaissances nécessaires sur l'équipement. La SCP reviendra sur le sujet avec le comité.

La SCP rappelle que la date de certification des formateurs sur l'EMM est passée.

Le STTP demande à quel moment Liftow reprendra les cours en salle de classe. La SCP répond que les cours demeurent virtuels en ce moment. Le STTP demande si la SCP pourrait envoyer régulièrement l'état de la formation.

La SCP demande si nous pouvons compléter la formation Liftow avec des vidéos et des documents de la SCP prêts à l'emploi du programme Pensez sécurité, rentrez sain et sauf, qui font partie de la formation d'appoint sur l'EMM. Le groupe Formation et perfectionnement convient qu'il s'agit d'une excellente idée et en discutera avec Liftow. Le STTP demande si les nouveaux formateurs donneront le temps de regarder les vidéos. La SCP répond qu'ils peuvent les intégrer à

Procès-verbal de la réunion du Comité national mixte sur la santé et la sécurité (CNMSS)

17 juin 2021

la formation.

La SCP mentionne que la cyberformation assurée par un animateur de cinq jours payée pourrait être suivie à la maison si les participants le souhaitent. Le STTP affirme qu'il ne soutiendra pas la formation à domicile, mais plutôt en milieu de travail avec quelqu'un qui peut faire une démonstration pratique avec l'équipement.

L'interaction avec le formateur est importante si le cours est donné de façon virtuelle, avec la possibilité pour les participants de poser des questions.

Mesure de suivi :

1. La SCP fera un retour en personne avec le comité sur la reprise du modèle de formation en personne par Liftow.

11. Services financiers

Responsable de la présentation : Corey G Pelow

La SCP offre déjà des services comme MoneyGram et des cartes de crédit pré payées. Établir un partenariat avec une grande banque (150 à 200 emplacements) pour les petits prêts (taux d'intérêt de 8 à 16 %) en parlant de prêts simples. Le bureau de poste recevra des dépliants et des affiches contenant tous les détails. Aucune transaction au bureau de poste n'est requise par les maîtres de poste ou le commis des postes. Il s'agit d'un test de marché, où le préposé orientera le client vers un site Web dédié ou vers un numéro 1 800. Finalisation des emplacements en cours. STTP ou ACMPA ou bureaux concessionnaires : pas encore décidé. Le lancement est prévu en septembre 2021 dans 30 à 50 emplacements et plus tard dans 50 autres emplacements. L'annonce doit être faite bientôt. Une fois le lancement effectué, beaucoup de soutien est prévu pour les employés.

La FAQ indique que cela n'augmentera pas les risques pour la santé et la sécurité. La SCP fournira un exemplaire de la foire aux questions au comité. Le STTP pourra examiner le contenu de la FAQ et poser des questions au CNMSS, au besoin.

Réunions tenues en 2021 :

18 février 1^{er} mars (X)	29 avril 11 mai (X)	17 juin (X)	9 septembre ()	10 novembre ()
---	--------------------------------	--------------------	-----------------------	-----------------------